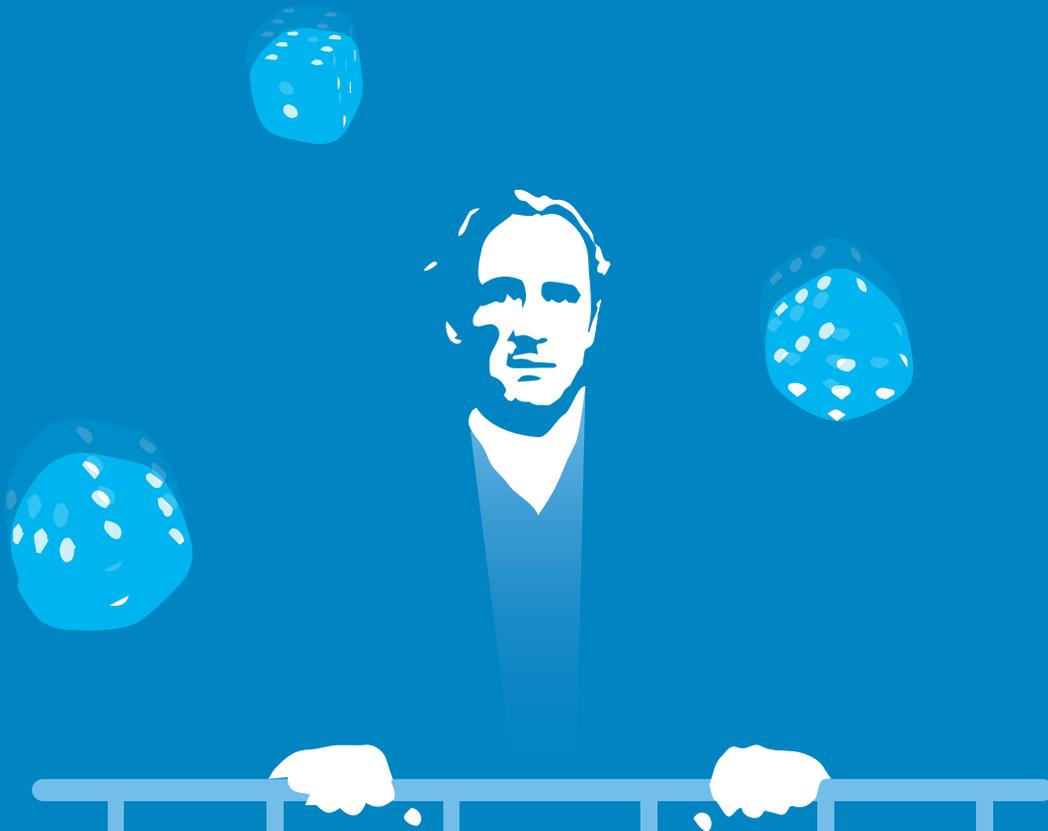


CDN
NANCY
LORRAINE

LAMANUFACTURE

COMPARUTION IMMÉDIATE 2
JUSTICE : UNE LOTERIE NATIONALE ?
DOMINIQUE SIMONNOT / MICHEL DIDYM



CONTACTS
AGATHE CORDRAY - ADMINISTRATRICE DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION
A.CORDRAY@THEATRE-MANUFACTURE.FR
+33(0)3 83 37 78 13 - +33(0)6 85 58 61 79

LA LOTERIE NATIONALE

On dit la justice lente, elle l'est. Mais il est une procédure qui va très vite. Ce sont les comparutions immédiates ou « CI », héritières des légendaires « flagrants délits ». Les flags. La règle est simple. Un délit commis, une arrestation, une garde-à-vue et un jugement immédiat. Trente minutes suffisent pour distribuer des mois de prison.

Ce sont des audiences qui durent tard. Souvent au-delà de minuit. On y voit défiler des voleurs, agresseurs, époux violents, sans-papiers, dealers, toxicos, cambrioleurs. Et ceux qui ont, encore, bu un coup de trop, insulté un policier. Et aussi des malades mentaux et des innocents. Et, maintenant des « gilets jaunes ». Tous jugés à la sauvette, défendus par des avocats commis d'office qui n'ont eu que quelques minutes pour examiner le dossier.

Avec 53400 procès en 2017, les « CI », s'appliquent à des délits, punis de 6 mois à 10 ans d'emprisonnement et sont les premières pourvoyeuses des prisons.

À ces audiences - ces « chambres de la misère » disent les magistrats - se retrouve un précipité de la société avec ses travers, ses douleurs, mais aussi un certain humour. Une saisissante galerie de portraits, un ensemble hétéroclite d'affaires, sur lesquelles se penchent des juges aux yeux rougis, fatigués, qui en fin d'audience, après 20 prévenus, s'emmêlent dans les noms, accélérant la cadence au fur et à mesure des heures qui passent, soupirant devant le tas de dossiers qui reste à traiter. Etonnant spectacle ! Au nom d'une justice pressée, ultra-rapide, les grands principes enseignés dans les facultés de droit en viennent à être oubliés. Où sont cette présomption d'innocence, ces preuves et ce doute qui doit profiter au prévenu ? La dignité, la sérénité de la Justice ? Tous engloutis par la hâte. Pourquoi six mois à celui-ci ? Pourquoi un sursis à tel autre ? Pourquoi ces 4 ans, infligés aussi vite. Nul ne ressort indemne d'une séance aux « flags », et souvent avec une méchante impression de loterie.

Notre pièce raconte donc ces CI, rien n'est inventé, pas un mot, pas une phrase, pas une peine. Tout a été scrupuleusement retranscrit. Tout y est vrai. Et un seul acteur réussit la prouesse de jouer tous les rôles de cette étrange « justice »...

Dominique Simonnot et Michel Didym



COMPARUTION IMMÉDIATE 2

JUSTICE : UNE LOTERIE NATIONALE

DOMINIQUE SIMONNOT / MICHEL DIDYM

Texte de Dominique Simonnot

Mise en scène Michel Didym

**Collaboration artistique et
interprétation Bruno Ricci**

Assistant à la mise en scène

Yves Storper

Scénographie

David Brognon

en collaboration avec Stéphanie Rollin

Lumière

Sébastien Rébois

Création sonore

Michel Jaquet

Costume

Éléonore Daniaud

Décor

Atelier de construction

du CDN Nancy Lorraine

Production

Centre Dramatique National
Nancy Lorraine, La Manufacture

Coproduction

Théâtre de Grasse

© 1h15 - à partir de 15 ans

Le tribunal est un théâtre où la parole est reine et c'est bien cette parole qui peut faire glisser d'un côté ou de l'autre du monde des vivants : la liberté sous le ciel ou la réclusion à l'ombre. L'exercice de la justice a lieu sur une scène qui n'a pas toujours la résonnance médiatique donnée aux grands procès. Dominique Simonnot, journaliste à *Libération*, livre dans son ouvrage *Justice en France* une compilation de ses fameuses chroniques hebdomadaires publiées dans le quotidien à partir de 1998. Michel Didym et Bruno Ricci se sont intéressés au chemin souvent aléatoire qui conduit du Palais de justice à la prison en accolant ces chroniques à des textes d'écrivains sur qui le filet s'est refermé.

La prison est un lieu de création qu'on a tendance à oublier. Pourtant, de grandes œuvres sont nées derrière les barreaux, de celles de François Villon à Jean Genet en passant par Sade, Gramsci, Dostoïevski, Oscar Wilde ou Casanova. Ce qui frappe, dans ces textes recueillis lors d'ateliers d'écriture dans les prisons de Nancy et de Toul, c'est la qualité littéraire d'un lien entre intérieur et extérieur. À l'intérieur, il y a un être humain qui pense ou rêve, une identité qui lutte contre l'anéantissement et la destruction qui le poussent à « se fondre dans la poussière ».

Bruno Ricci ne manque pas de tact pour rendre palpable cet univers de privations. Le monde carcéral est évoqué sans cliché. Dans l'air et la lumière qui traversent les barreaux vibrent les mots forts qui viennent du réel et dans lesquels coule une sève riche d'émotion et de douleur, dans le temps suspendu du châtement, entre rires et pleurs. Ces mots en permission sur le plateau du théâtre dessinent un fil qui nous relie à ces hommes et ces femmes qui assument ou fuient par la poésie tout en transcendant leur condition de reclus pour atteindre une grâce où se niche la vérité de leur singulière humanité.

Rien d'idyllique pourtant, ces textes sont un témoignage, pas une dénonciation. Ils posent pourtant la question de la faute et de la punition, d'un système où la violence est reine et qui offre à coup sûr la possibilité de transformer un délinquant en criminel de grande envergure. À travers ce spectacle, peut naître un regard différent et l'on doit admettre que la culture est une voie pour guider les espoirs de réhabilitation et d'ouverture au-delà de l'enfermement.



THÉÂTRE DE LA JUSTICE, POÉSIE DES PRISONS

L'idée est tellement simple qu'elle semble couler de source : mobiliser, pour le théâtre, du matériel recueilli lors des audiences publiques dans différents tribunaux. Sans blabla. Sans fioriture. Mais pas sans écriture pour autant, bien sûr.

Car, c'est là que réside la délicatesse. Si c'est la réalité d'une situation, garantie par la véracité du document, qui donne tout son poids au tableau, c'est le geste de l'écriture qui lui confère sa grâce. Il faut donc, à la fois, que ce soit vrai et que ce soit ciselé dans la langue. Tel est l'art de Dominique Simonnot, journaliste spécialisée dans la chronique judiciaire. On lui doit, notamment, les « Carnets de justice » publiés par le quotidien *Libération* de 1998 à 2008, date où elle quitte ce journal pour *le Canard enchaîné*, où elle tient la chronique « Coups de barre ». Ces textes n'ont pas été écrits pour le théâtre. Et il est important qu'il en soit ainsi. Pour autant, quelque chose les conduit naturellement vers la scène. Au point qu'on se demande s'il n'y a pas, dès la rédaction, si concise et si frappante, une sorte de conception dramatique sous-jacente. Et si le succès rencontré par ces instantanés judiciaires dans les quotidiens qui les publient n'est pas lié à quelque théâtre mental du lecteur qui voit la situation et les personnages comme si il y était. En très peu de mots, l'auteur réussit à dresser des portraits évocateurs de prévenus, de policiers, d'avocats, de procureur. Quelques paroles bien choisies suffisent, sans commentaire superflu, à révéler, en même temps que le fait décrit, le fonctionnement répétitif et désespérant de la justice. C'est-à-dire que l'écriture s'érige finalement, elle-même, en tribunal, un super-tribunal qui ferait du lecteur (ou du spectateur) le véritable juge de la justice de son propre pays. Autant dire que, sans être forcément idéologiquement identifiée, l'écriture de Dominique Simonnot est un geste éminemment politique.

Ce n'est pas la première fois que le théâtre ou le cinéma s'emparent de procès et de prisons. Il y a de grandes scènes de tribunal dans un grand nombre de pièces et de films.

Mais un abîme sépare *Les Plaideurs*, de Racine, ou la *Jeanne d'Arc*, de Dreyer, et *Comparution immédiate*. Ni satirique ni historique, le spectacle proposé ici est celui de la justice ordinaire. Plus exactement, ce qui finit inéluctablement par devenir une « pièce » met en évidence l'extraordinaire de l'ordinaire, l'absurdité du quotidien. À travers chaque situation, c'est notre société toute entière et toute notre époque qui sont représentées. En ceci, ce théâtre mérite d'être qualifié de « documentaire », alors même que les situations et les personnages, pour véridiques qu'ils soient, ne sont pas précisément identifiables.

Plus terrifiant que tout, le fait que, pour haïssable que semble cette justice expéditive, pour exécrables qu'apparaissent ces juges qui décident, à l'emporte-pièce, du destin des individus qui défilent, à longueur de journée, devant eux, on soit finalement contraint de reconnaître leur caractère humain. Dans le fond, c'est bien l'image de notre humanité, avec ses faiblesses et ses lâchetés qui nous est renvoyée à la figure. Et c'est cette même humanité douteuse, brutale, qui se dégage, en fin de compte, de la poésie naïve, de la poésie brute écrite par les hommes et les femmes incarcérés. Passé au crible de l'écriture et du théâtre, il n'y a quasiment plus de juges ni de prévenus, plus de victimes ni de coupables, dans tout ce petit monde. Il n'y a plus que des hommes.

O.G.

ENTRETIEN AVEC MICHEL DIDYM

Pourquoi ce point d'interrogation, dans le titre ?

J'y tiens beaucoup. Notre système judiciaire français relève-t-il d'une loterie nationale ? Nous interrogeons la manière qu'ont les hommes et les femmes d'être traités par la justice en France. On a observé qu'il y avait bien une justice d'abattage dans les comparutions immédiates. Faut de moyens, de temps, de personnels. Et ça m'est apparu de plus en plus clairement au fur et à mesure des recherches et du travail. Je ne veux rien affirmer, je pose la question. Et c'est au public de faire sa propre analyse. Parce que l'intelligence et le sens critique restent nos biens les plus précieux !

Vous vous êtes penchés sur de nouveaux cas ?

Il y a beaucoup de choses nouvelles qui nous sont apparues, avec les affaires des migrants, avec les délits de solidarité notamment, et tous ces gens qui sont contrevenus à la loi en hébergeant des sans-abris. On a maintenant aussi le « délit de nécessité »... Il y a des gilets jaunes, qui ont été jugés en comparution immédiate, et un certain nombre de situations rocambolesques. C'est passionnant à observer. On expose un certain nombre de cas nouveaux qui ont eu lieu à Lille, à Toulon comme à Bordeaux ou en banlieue parisienne. C'est une expertise de la justice dans toute la France, par des affaires édifiantes, pour mieux comprendre la nature humaine, les justiciables et tout l'appareil judiciaire. Ce que l'on raconte, c'est exactement ce qui se passe sur notre territoire aujourd'hui.

La comparution immédiate, c'est une justice expéditive ?

Ici, la justice est rendue selon des paramètres qui nous échappent le plus souvent. On est jugé en comparution immédiate selon l'heure à laquelle on passe, on n'est pas jugé de la même manière quand on passe à onze heures ou à dix-neuf, en troisième ou trentième position... Et il est recommandé de ne pas passer à midi quarante, quand tout le monde est affamé. Pour le même délit et dans les mêmes circonstances, on n'est pas jugé de la même manière à Lille ou à Toulon. Il y a encore la sensibilité du justiciable, celle du procureur, ce sont des facteurs déterminants, d'autant plus qu'il y a souvent un abîme entre le langage des prévenus et celui des juges. Il y a bien sûr la justice sociale, selon qu'on a les moyens ou non de se payer un avocat. Certains commis d'office avouent en séance qu'ils n'ont eu que vingt minutes pour préparer la défense du prévenu. L'ensemble fait beaucoup de facteurs dans la grande roue de cette loterie...

Comment travaillez-vous avec Dominique Simonnot ?

En très étroite collaboration ! Elle écrit ses chroniques pour *Le Canard enchaîné*, on en discute, on étudie les cas... Elle m'a emmené à plusieurs reprises dans des tribunaux. C'est souvent à pleurer. Dominique fait un travail remarquable, elle connaît tous les présidents, tous les procureurs de tous les tribunaux de France, elle a une connaissance intime de l'appareil judiciaire. Elle ferait une extraordinaire conseillère pour le ministre de la justice ! J'y vais de mon côté, pour sentir l'atmosphère, essayer de mieux comprendre les enjeux et les travers du système. Mais je ne veux pas reproduire la réalité, je veux permettre au public de ressentir ce qui se passe dans ces lieux qu'on connaît si mal, et lui donner les moyens d'imaginer comment tout cela se passe, comment les gens réagissent, comment ils vivent, comment les choses s'enchaînent. On ramène sur scène à une échelle humaine cette chose abstraite qu'est la justice.

Comparution Il va-t-il changer de forme ?

Jean-Michel Ribes m'a proposé d'abord de reprendre le même spectacle. Mais on a voulu ajouter d'autres cas, insérer des nouvelles affaires. Pour finir, on a tout changé ! Il est question de la justice actuelle, de cas d'actualité. La forme ne sera peut-être pas différente, je ne sais pas encore, nous commençons à répéter

bientôt. Le plateau représentera le même espace figuratif du Palais de Justice, nous serons aussi projetés à l'intérieur des cellules, dans l'espace des prisonniers, dans la dure réalité de la prison française. C'est un voyage à l'intérieur des prétoires et des prisons, dans un même espace métal et aluminium... Mais ici, c'est le fond qui importe avant tout.

Le nerf de la guerre, c'est encore les moyens donnés à la justice ?

Oui, toujours. Et je tiens à dire tout mon amour et ma sympathie pour le personnel judiciaire que j'ai pu côtoyer. Ce sont des gens admirables qui font un métier extrêmement difficile. Les moyens et les conditions ne vont plus, le timing lui-même est infernal. On juge des choses fondamentales, il s'agit de mettre ou non des gens en prison, mais la justice n'a plus les moyens de payer les experts ou les interprètes. Il peut arriver que des gens qui ne parlent pas français se retrouvent sans traducteur. Les psys peuvent avoir quinze minutes pour examiner un prévenu et livrer une expertise... Les horaires de travail sont très lourds, presque abominables, certains dossiers arrivent très tard en cours de journée. Les juges et les assesseurs n'ont pas le temps de sortir des tribunaux pour se restaurer. Ils étudient les dossiers de la séance suivante tout en mangeant un sandwich. Et on sait que les conditions ne cessent de se dégrader. Tout est saturé.

Propos recueillis par Pierre Notte pour le Théâtre du Rond-Point



MODE D'EMPLOI

La comparution immédiate

La comparution immédiate est une procédure qui permet de faire juger dans un délai assez court quelqu'un à la suite de la garde à vue. Le prévenu comparaît sur-le-champ devant le tribunal correctionnel ou, au maximum, après trois jours de détention lorsque le tribunal ne peut pas se réunir le jour même.

Les prévenus entrent au tribunal alors qu'ils ont été en garde durant 18h et 24h : ils n'arrivent pas dans les meilleures conditions (pas lavés, sans ceinture, sans avoir été préparés). Les dossiers ne sont souvent pas complets, voir vide, l'entretien de personnalité est réalisé en 15 minutes, l'enquête sociale est parfois si rapide qu'il n'y a rien du tout. Il y a un vrai risque d'être mal jugé. La comparution immédiate est devenue le principal fournisseur de prisonnier, soit 52% actuellement. On l'appelle au sein de la profession, « la justice de l'abattage ».

Personnes présentes lors d'une comparution immédiate

- a. Le président, le juge rendant le verdict d'un coup de marteau
- b. Le prévenu accusé du délit
- c. L'avocat de la défense très souvent commis d'office en charge de la défense du prévenu
- d. Un membre du ministère public (= du parquet) représenté par un avocat général ou le procureur de la République et qui mène l'accusation.
- e. L'avocat de la partie civile quand il y a une plainte d'une tierce personne qui s'estime victime du prévenu.
- f. Le greffier qui est en charge de rapporter par écrit les échanges, déclarations, et observations, et d'authentifier les actes juridictionnels.
- g. Autres : Huissiers, experts, gendarmes, témoin de moralité (proche, ami)

Déroulement d'une comparution immédiate

- a. Le juge interroge le prévenu (faits et personnalité)
- b. Le juge interroge la victime
- c. Plaidoirie de l'avocat de la partie civile (exposé oral, défense orale)
- d. Le juge donne la parole au procureur de la République / à l'avocat général pour ses réquisitions (la peine qu'il souhaite appliquer contre le prévenu)
- e. Le juge donne la parole au prévenu
- f. Le juge délibère : on connaît la peine prononcée contre le prévenu

Le Kit de l'avocation commis d'office

- « — Votre kit à prendre des notes. Chacun son truc. Moi, c'est stylo plume (c'est ce qu'il y a de moins fatiguant pour prendre longtemps des notes), plusieurs pour prévenir les pannes d'encre [...].
- Les codes. Je sais, ça pèse lourd, mais c'est notre arme, avec le stylo. Code pénal à jour, code de procédure pénale à jour et idéalement, code des étrangers [...].
- Signets, post-it, stabilos. Surlignez les passages importants pour les retrouver facilement, mettez un signet ou un post-it sur les pièces importantes (auditions, confrontation, certificat des UMJ, éventuellement saisine interpellation et notification de GAV si vous soulevez des nullités). Vous ne pouvez pas vous permettre de chercher pendant cinq minutes un passage clé.

- Votre mobile, chargé à bloc. S'il le faut, prenez votre chargeur, vous avez une prise dans le local. Vous allez passer des coups de fil. À Paris, un téléphone est à votre disposition. Mais il faut que la famille ait votre numéro de mobile pour vous retrouver facilement où que vous soyez. Donc vous appelez de votre portable, numéro affiché. Pas de chichis.
- À manger et à boire. Vous n'aurez pas le temps d'aller casser la graine. Prévoyez de quoi proposer à votre client (une pomme, un paquet de gâteaux peuvent faire l'affaire). L'intendance du dépôt est ce qu'elle est, votre client est épuisé par la garde à vue, ce n'est pas la peine qu'en plus il soit à jeun et assoiffé.
- Des conclusions en blanc. Vous aurez peut-être des conclusions à déposer. Elles seront manuscrites. Mais vous pouvez prévoir une trame facile à remplir [...].
- Votre robe. Ça peut paraître évident, mais sachez que les horaires du vestiaire sont incompatibles avec un prêt de robe pour les CI. Vous venez avec la vôtre.

Top départ ! >>

Maître Eolas, avocat au barreau de Paris

Bibliographie / Filmographie

Le Bruit des trousseaux, Philippe Claudel, Le Livre de Poche, 2003

Justice en France, une loterie nationale, Dominique Simonnot, La Martinière, 2003

Délits flagrants, Raymond Depardon, film documentaire, 8 nov 2005

10^e Chambre instants d'audience, Raymond Depardon, film documentaire, 2 juin 2004

Sur les toits, Nicolas Drole, film documentaire, 2013



DOMINIQUE SIMONNOT

JOURNALISTE ET AUTEURE



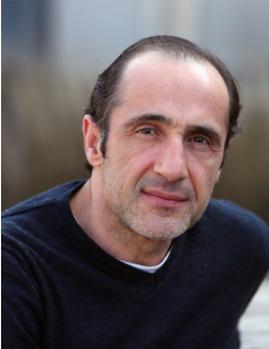
Journaliste française, spécialiste des affaires judiciaires.

Après des études de droit, elle a été éducatrice à l'administration pénitentiaire, et est devenue journaliste à *Libération*, où elle sera un temps présidente de la Société des rédacteurs, elle crée en 1998 une chronique judiciaire, intitulée « Carnets de justice ». En 2006, elle quitte *Libération* pour le *Canard enchaîné*, où elle tient la chronique judiciaire « Coups de barre », d'où sont issus le texte de cette pièce.

Elle a publié également des livres, *L'immigration : une chance pour l'Europe ?* chez Casterman, 1997. *Justice en France : une loterie nationale*, avec les photos de Michel Vanden Eeckhoudt à La Martinière, en 2003. *Plus noir dans la nuit* édité chez Calmann-Lévy en 2014. Et, en 2018 au Seuil *Amadora, une enfance tzigane*.

BRUNO RICCI

COMÉDIEN



Comédien diplômé de l'École Supérieure d'Art Dramatique du Théâtre National de Strasbourg (Promotion 1992). Au théâtre, il joue avec Jean-Louis Hourdin, Gildas Bourdet, Laurent Lafargue, Joël Jouanneau, Jean-Marie Villégier, Christophe Perton.

Avec Michel Didym, il crée *À l'encre des barreaux* d'après les chroniques judiciaires de Dominique Simmonnot et joue Sancho Pança dans *La vie du Grand Don Quichotte de la Manche et du Gros Sancho Pança* de António José Da Silva ; Le notaire, Thomas Diafoirus, Monsieur Fleurant dans *Le Malade imaginaire* de Molière. Il interprète Stanislas Leszczynski, Roi de Pologne et Duc de Lorraine, dans *Le petit coucher de Stanislas*. Dernièrement, il tient le rôle du secrétaire de Montaigne dans *Voyage en Italie* d'après Montaigne (spectacle créé en mars 2019 au CDN Nancy Lorraine, La Manufacture).

Pendant deux ans, il joue *Comment réussir un bon petit couscous*, écrit et mis en scène par Fellag. Il écrit et interprète *Peppino* dans une mise en scène de Mario Gonzales.

Il fait ses débuts au cinéma dans *L'Appartement* aux côtés de Monica Bellucci et Vincent Cassel, il joue également dans *Cash* d'Éric Besnard et *La Loi De Murphy* de Christophe Campos en 2009.

Suivent les tournages de *La Tête En Friche* de Jean Becker (2010), *Captain America : the first avenger*, de Joe Johnston (2010), *Le Capital* de Costa-Gavras (2012), *La Confrérie des Larmes* de Jean-Baptiste Andrea (2013) et *Three days to kill* de Joseph Mc Ginty Nichol (2014), *Dalida* de Lisa Azuelos (2016).

Parallèlement à sa carrière cinématographique, Bruno Ricci mène brillamment sa barque au petit écran et figure au casting de nombreuses séries (*Ad vitam*, *Section de recherches*, *Nos chers voisins...*).

DAVID BROGNON

SCÉNOGRAPHE - ARTISTE PLASTICIEN

en collaboration avec Stéphanie Rollin



Issu du street art, the Plug - pseudonyme dérivé des prises électriques dont il marque les trottoirs européens les plus divers - compte depuis plus d'une dizaine d'années parmi les acteurs principaux du mouvement post-graffiti. Après avoir exploré les différents aspects de ce style au cours de son parcours et dans une volonté de développer un langage artistique plus conceptuel, the Plug a lentement déserté les rues pour s'infiltrer dans les galeries et centres d'art contemporain. Pourtant cette volonté ne se réduit aucunement à une simple adaptation de codes urbains aux « white cubes » mais plutôt à une appropriation et une relecture des signes propres à des tribus urbaines telles que les graffeurs, les punks ou encore les mods pour n'en citer que quelques-unes. On retrouve ainsi parmi les œuvres de l'artiste des éléments issus directement de la rue et ayant été proie à des actes de vandalisme divers. Ces objets se retrouvent comme arrachés à leur environnement et sont par la suite réinterprétés par l'artiste. La violence de ces actes et les traces laissées par celle-ci est juxtaposée à une recherche esthétique frappante et à un code de couleurs joyeusement dérouterant. The Plug broie les pistes entre vandalisme fougueux et recherche esthétique. Là où l'acte de destruction se fait de manière impulsive sans préoccupations autres, l'artiste le transforme pour en faire une composition réfléchie. Dans l'une de ses dernières expositions "We Are the Mods", l'artiste reprend ainsi une barricade déformée et brutalisée par une horde de hooligans pour ensuite la laquer dans des teintes colorées. La brutalité de l'acte est contrebalancée par cette exécution soignée et une gamme chromatique festive. Avec *Happy Hooligans* (2008), l'artiste va un pas plus loin, recréant un but barricadé. Geste issu du langage des hooligans pour confronter et provoquer le club sportif adverse. L'artiste ne laisse rien au hasard et compose entièrement cette pièce de bout à bout. Pour l'artiste la composition s'accompagne de couleurs vives et joyeuses. En effet, en puisant dans la sous-culture des gangs, l'artiste ne tente pas de dénoncer quelques actes violents ou de pointer vers un comportement antisocial. Ce qui intéresse the Plug, ce sont justement les différentes facettes de ces sous-cultures urbaines et la démythification de celles-ci, lui-même ayant évolué au sein de la scène des graffeurs. Les couleurs utilisées par l'artiste visent donc à dévoiler le côté festif qui règne parmi ces gangs, la violence n'étant souvent qu'un effet secondaire et non une fin en soi. Les bombes de couleurs et les peintures spontanées en rue ont donc (partiellement) laissé place aux compositions réfléchies et soignées dans la pratique de l'artiste mais son approche ne s'en est pas pour autant éloignée du milieu urbain, bien au contraire ; David Brognon nous place au cœur d'un monde urbain imprégné de codes et de valeurs.

Kevin Mulhen

Directeur Artistique - Casino-Luxembourg/Forum d'Art Contemporain - Luxembourg

www.brognon-rollin.com

MICHEL DIDYM

METTEUR EN SCÈNE



MICHEL DIDYM - metteur en scène et comédien

Né à Nancy, il grandit à l'époque du Festival Mondial du Théâtre. Il y vit de nombreuses expériences cinématographiques, musicales et théâtrales.

Il poursuit ses études supérieures d'art à l'école du Théâtre National de Strasbourg - Direction Jean-Pierre Vincent. Il est Héraclès dans *Héraclès V* de Heiner MULLER au Festival d'Avignon.

Il a joué sur les plus grands plateaux français, avec Alain FRANÇON dans la Cour d'honneur du Palais des Papes à Avignon et au Théâtre de l'Odéon, André ENGEL et Georges LAUDAUDANT au TNP de Villeurbanne, Jorge LAVELLI au Théâtre National de La Colline ainsi que dans plusieurs films d'auteurs dont *Pas très catholique* de Tonie MARSHALL dont il partage l'affiche avec Anémone. Il joue *Le Dépeupleur* de Samuel BECKETT, mise en scène par Alain FRANÇON, au Théâtre de l'Athénée-Louis-Jouvet.

Pour ce travail d'acteur, il reçoit le prix Villa Médicis en 1989.

Tenté par la mise en scène et la dramaturgie, il devient collaborateur artistique d'Alain FRANÇON pendant 7 ans.

Suite à cette collaboration, il fonde en 2001 la compagnie BOOMERANG à Nancy puis à Metz où il initie la construction du Théâtre du Saulcy – Espace Bernard-Marie Koltès. Il crée à l'Abbaye des Prémontrés de **Pont-à-Mousson** LA MOUSSON D'ÉTÉ - Rencontres internationales des écritures contemporaines dont il est le directeur artistique. Il dirige chez l'éditeur Solitaires Intempestifs la collection du même nom.

Il a mis en scène des auteurs CONTEMPORAINS :

- Philippe MINYANA - *Boomerang* ou *Le Salon Rouge* - Théâtre Bastille à **Paris**
- Valère NOVARINA - *Pour Louis de Funès* - Théâtre National du Venezuela à **Caracas**
- Bernard-Marie KOLTÈS - *La nuit juste avant les forêts* - Festival Théâtre en Mai de **Dijon** et tournée à **Moscou, Roumanie, Hambourg** et **Amsterdam...** puis en Colombie *La Noche-Nuit* version franco-espagnole au Mapa Teatro de **Bogota** et au Théâtre Kafka de **Buenos Aires** suivi d'une tournée en Espagne et dans 6 pays d'Amérique Latine.

- Bernard-Marie KOLTÈS - *Sallinger* - Théâtre de la Ville de **Paris**.

- Michel VINAVER - *Le dernier sursaut* à l'Opéra Théâtre de **Metz** - *Iphigénie Hôtel* à **Besançon** - un atelier spectacle *Nina it 's différent* à **New York**.

- Armando LLAMAS - *Lisbeth est complètement pétée* en Colombie, Festival International de **Bogota**, Casa del Teatro nacional et à Théâtre Ouvert, Centre Dramatique National de Création à **Paris**.

- Avec 10 auteurs français (Enzo CORMAN, Olivier PY, etc.), il crée *Confessions* au **Festival d'Avignon**. Le succès est tel que suivront 3 nouvelles créations : au Théâtre National de **Lima - Pérou**, au Théâtre San Martin de **Buenos Aires**, Argentine et au Museo de la Solidaridad Salvador Allende à **Santiago du Chili**.

- Le Ministère des Affaires Étrangères français lui confie la direction artistique du projet TINTAS FRESCAS, vaste projet de quatre ans visant à développer le rayonnement international des auteurs français en Amérique latine (créations, éditions, etc.). Ce projet se conclut par un festival international d'auteurs français en langue espagnole réunissant 14 spectacles lors du festival du même

nom TINTAS FRESCAS dans 8 théâtres de **Buenos Aires**.

- Poursuivant son travail autour de la dramaturgie de la personne, il commande à 10 auteurs français et 10 auteurs latino-américains *Divans* qu'il crée au Festival Cervantino de **Guanajuato** au Mexique et qui se jouera plus de 6 mois au Théâtre El Galeón de **Mexico**.

Il fera une nouvelle création de *Divans* à **Santiago** avec des auteurs chiliens puis au Théâtre San Martin de **Buenos Aires**.

À l'invitation de la Schaubühne de **Berlin**, il crée *Die Couch-Divans* avec Marius VON MAYENBURG et Jon FOSSE, Falk RICHTER et 5 auteurs français utilisant la troupe de la Schaubühne. Ce projet sera à nouveau adapté avec des auteurs autrichiens pour le SchauspielHaus de **Vienne**.

- Daniel DANIS - *Le Langue-à-langue des chiens de roche* - Comédie française

- En Asie, il présente Xavier DURRINGER avec *Histoire d'hommes* au Setagaya Public Theatre de **Tokyo** et à Paris. Ce texte est interprété par Judith MAGRE qui obtiendra pour ce rôle le Molière de la Meilleure actrice.

Il poursuit son intense collaboration avec le Théâtre de la Ville de **Paris** et présente après *Visiteurs* de Botho STRAUSS, *Les animaux ne savent pas qu'ils vont mourir* de Pierre DESPROGES, repris 2 saisons de suite dans ce théâtre après une grande tournée nationale. Il crée ensuite *Face de cuillère* de Lee HALL adapté par Fabrice MELQUIOT pour Romane BOHRINGER.

- *Mardi à Monoprix* de Emmanuel DARLEY par Jean-Claude DREYFUS connaît un immense succès avec plus de 300 représentations.

- *Invasion !* de Jonas Hassen KHEMIRI est créé pour le Théâtre des Amandiers à Nanterre et suivi d'une tournée nationale.

Le Napoli Teatro Festival Italia de **Naples** sera le cadre de la création de *Le tigre bleu de l'Euphrate* de Laurent GAUDÉ avec Tchéky KARYO et création musicale de Steve SHEHAN et suivi d'une tournée française.

En dehors de ces créations il adapte des auteurs MODERNES :

Il utilise les comptes-rendus des rencontres autour de la sexualité par les Surréalistes André Breton, Louis Aragon, Queneau, Prévert, Man Ray, etc. et crée au **Festival d'Avignon** *La rue du Château* qui sera repris à La Cartoucherie de Vincennes. Le **Festival d'Avignon** lui commande 2 ans plus tard la création *Yaacobi et Leidental* de Hanokh LEVIN en coproduction avec la Grande Halle de La Villette.

Il collabore de nouveau avec le Théâtre National de La Colline à **Paris** avec *Normalement* de Christine ANGOT puis autour de l'auteur Serge VALLETTI dont il va créer successivement *Quand le jour s'est levé, je me suis endormie* et *Poeb !* réunissant une importante distribution de 24 acteurs qui effectuera une tournée nationale de plus d'un an.

Il a monté trois opéras : *L'Écume des jours* de Boris VIAN - musique de Edison DENISOV, *Rigoletto* de Giuseppe VERDI - tous deux créés à l'Opéra National de **Mannheim** en Allemagne et *La Clémence de Titus* de MOZART à l'Opéra Théâtre de **Metz**.

Depuis 2010, il dirige le Centre Dramatique National de **Nancy** où il a achevé son triptyque Pierre DESPROGES avec *Chroniques de la haine ordinaire* par Dominique VALADIÉ et Christine MURILLO et *Savoir Vivre* où il est sur scène en compagnie de

Catherine MATISSE. Ces deux spectacles tourneront en France, Belgique, Luxembourg, Suisse, Allemagne.

En 2010, il crée le Festival **RING - Rencontres Internationales Nouvelles Générations** réunissant des spectacles venus du monde entier.

Il entame une intense collaboration avec le Goethe - Institut de **Nancy** et y crée le festival **NEUE STÜCKE** mettant en valeur la dramaturgie allemande. Il y présente *Examen* spectacle interactif mêlant auteurs français et allemands.

En janvier 2013, il réunit Romane Bohringer et Richard Bohringer dans une mise en scène du texte d'Angela Dematté *J'avais un beau ballon rouge*. Le « Palmarès du Théâtre » a décerné le prix « Coup de cœur du Théâtre public » à Romane et Richard Bohringer pour leur interprétation dans ce spectacle.

En 2015, il monte son premier grand CLASSIQUE :

Le Malade imaginaire - comédie ballet de MOLIÈRE (janvier 2015) - coproduction : Théâtre National de **Strasbourg** / Les Célestins, Théâtre de **Lyon** / Théâtre National de **Liège**. Le spectacle dépasse les 250 représentations depuis sa création - il est présenté en **Suisse - Belgique - Allemagne - Chine**. Au cours de la tournée 2016-2017, le spectacle est notamment présenté au **Maroc** à **Casablanca, Marrakech, Rabat** et **Meknès**. En décembre 2017, Michel Didym reprend le rôle d'Argan pour deux mois de représentations au **Théâtre Déjazet - Paris**. Le spectacle est toujours sur la route et sera notamment présenté en 2019 en **Argentine** à **Buenos Aires**.

Il présente, par ailleurs, l'œuvre d'une jeune auteure roumaine Mihaela MICHAILOV *Sales Gosses* en coproduction avec le Théâtre National de **Timisoara** en Roumanie présenté en mai 2016 à la Comédie de **Reims**.

En 2016, il crée également à l'ENSATT *Meurtres de la princesse juive, Bon titre, publicité mensongère* de Armando Llamas. Le spectacle est présenté à **Nancy, Maubeuge, Thionville, Villeurbanne** et **Chambéry** au cours de la Saison 2016- 2017. En Janvier 2018 il met en scène *Les Eaux et Forêts*, texte de Marguerite Duras avec Brigitte Catillon/Anne Benoit (en alternance), Charlie Nelson et Catherine Matisse.

En février 2019, il crée à l'Opéra National de Lorraine de Nancy, *7 Minuti* - opéra de Giorgio Battistelli d'après le texte de Stefano Massini.

Le travail mené sur Molière l'amène à se tourner à nouveau vers les textes classiques et notamment ceux de Montaigne. Le 12 mars 2019, il présente au CDN Nancy Lorraine *Voyage en Italie* d'après *Les Essais* et *Journal de Voyage* de Montaigne.

SUR LA ROUTE

Création

CDN Nancy Lorraine, La Manufacture 17 au 20 décembre 2019 et les 3 et 4 janvier 2020

Tournée 2019/2020

Paris (75) Théâtre du Rond-Point.....du 8 janvier au 2 février 2020

Grasse (06) Théâtre de Grasseles 4 et 5 février 2020

Disponible en tournée